AGGLOMÉRATION
CÔTE BASQUE·ADOUR

# DOSSIER DE PRESSE

## PREMIER PLAN DE DÉPLACEMENTS D'ENTREPRISE SUR LE TERRITOIRE DU SYNDICAT DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION CÔTE BASQUE - ADOUR AVEC TURBOMECA

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) de la société Turbomeca Tarnos, une convention de financement est aujourd'hui signée entre le Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque - Adour, le Conseil départemental des Landes et l'établissement Turbomeca de Tarnos. Ce Plan de Déplacements d'Entreprise sera le premier à être lancé avec une entreprise privée du périmètre du Syndicat des transports de l'Agglomération Côte Basque - Adour.
Il doit servir d'exemple au développement de Plans de déplacements d'entreprise auprès d'autres entreprises ou administrations du territoire.

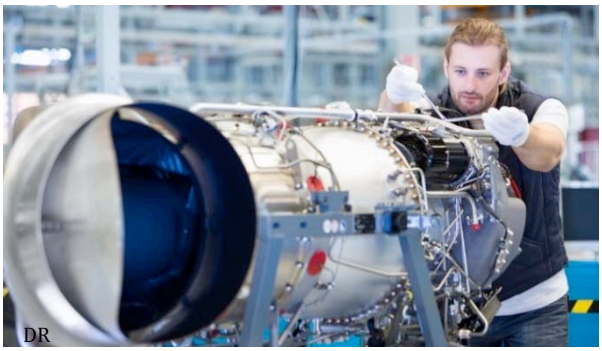
DR

DR

**20 JUILLET 2015**

Syndicat des Transports
AGGLOMÉRATION CÔTE BASQUE·ADOUR

SAFRAN
Turbomeca

Conseil Général des Landes

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Délégation Aquitaine

# SOMMAIRE


1 UN PREMIER PLAN DE DÉPLACEMENTS D'ENTREPRISE EST ENGAGÉ DANS LE TERRITOIRE DU SYNDICAT DES TRANSPORTS DE L'AGGLO CÔTE BASQUE – ADOUR AVEC TURBOMECA

2 PLAN DE DÉPLACEMENTS D'ENTREPRISE : MODE D'EMPLOI

3 POINT SUR L'AVANCÉE DU PLAN DE DÉPLACEMENTS D'ENTREPRISE DE TURBOMECA

3-1 Les résultats de l'enquête de mobilité

3-2 Les pistes de réflexion

4 TURBOMECA : UNE ENTREPRISE PHARE DU TERRITOIRE

# 1 UN PREMIER PLAN DE DÉPLACEMENTS D'ENTREPRISE EST ENGAGÉ DANS LE TERRITOIRE DU SYNDICAT DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION CÔTE BASQUE – ADOUR AVEC TURBOMECA

Le Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque - Adour, qui regroupe les 7 communes de Bayonne, Anglet, Biarritz, Boucau, Bidart, Saint-Pierre d'Irube et Tarnos, exerce sa compétence en matière de gouvernance de la mobilité notamment via son Plan de Déplacements Urbains (PDU).
Le PDU, voté le 10 juillet dernier, définit les axes stratégiques de la politique de la mobilité sur le périmètre des transports urbains et entend développer les pratiques multimodales à l'échelle de son territoire.
Dans ce cadre, le Syndicat des transports entend promouvoir auprès des entreprises le développement de **Plan de Déplacements d'Entreprise**.

**Aujourd'hui, un premier Plan de Déplacements d'Entreprise est engagé avec une entreprise phare du territoire du syndicat : l'établissement Turbomeca de Tarnos**, **entreprise leader dans le secteur aéronautique**.

L'objectif est d'inciter les salariés de l'établissement de Tarnos à privilégier des solutions alternatives à la voiture particulière, dans leurs déplacements domicile - travail et professionnels.

Il s'agit de modifier à court et long terme le comportement des salariés dans leurs déplacements professionnels, en s'inscrivant dans le cadre d'enjeux multiples : environnemental, social, économique, managérial, citoyen et d'image.

La réalisation de ce premier PDE doit servir d'exemple au développement des PDE auprès d'autres entreprises du territoire, ou d'administrations. A noter que sous l'égide du Syndicat des transports de l'Agglo Côte Basque - Adour, une coordination de toutes les autorités organisatrices des mobilités voit le jour au travers de la mise en place de la démarche PDE (Région Aquitaine, Département des Pyrénées-Atlantiques, Département des Landes, Ville de Tarnos, Syndicat des transports).

# 2 PLAN DE DÉPLACEMENTS D'ENTREPRISE : MODE D'EMPLOI

Afin de mener à bien ce projet, le Syndicat des transports, Turbomeca et le Conseil départemental des Landes signent aujourd'hui une convention de financement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de ce Plan de Déplacements entreprises.

Cette mission, pour laquelle un prestataire a été missionné, compte 4 phases :
- l'élaboration d'une enquête de mobilité des salariés de l'entreprise (aujourd'hui réalisée)
- la réalisation d'un diagnostic prospectif et des enjeux
- l'élaboration du plan d'actions prévu courant octobre 2015
- la fourniture d'un outil PDE.

Le coût de la mission est de 41 630 euros TTC réparti comme suit :
- Société Turbomeca : 20 815 euros
- Ademe : 8 723 euros
- Syndicat des Transports de l'Agglo Côte Basque - Adour (STACBA) : 7 929 euros
- Département des Landes : 4 163 euros.

# 3 POINT SUR L'AVANCÉE DU PLAN DE DÉPLACEMENTS D'ENTREPRISE DE TURBOMECA

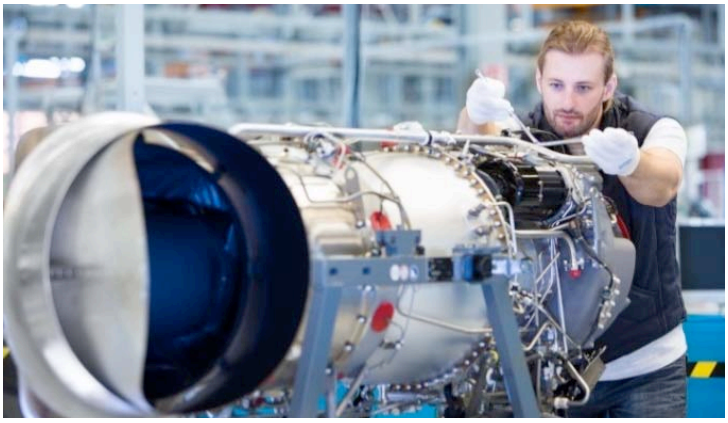

## 3-1 Les résultats de l'enquête de mobilité

Ce travail sur plusieurs mois associe les différents publics concernés (partenaires sociaux, rencontres salariés, enquêtes, ateliers de travail).
**Aujourd'hui, la première phase - à savoir l'enquête de mobilité - a été menée au sein de l'entreprise Turbomeca de Tarnos du 8 au 19 juin.**

Les premiers retours ont montré une participation élevée des salariés puisque 67 % ont répondu aux enquêteurs présents. La majorité des salariés semblent satisfaits de leur mode de transport actuel.

Il ressort de l'enquête que l'établissement de Tarnos constate plutôt un usage du véhicule personnel. Pour l'entreprise, un important travail reste à mener afin de faire évoluer les habitudes des salariés et leur faire prendre conscience qu'il est possible de «faire autrement ».

Par ailleurs, l'enquête et les ateliers de travail ont commencé à dessiner la nécessité d'optimiser les lignes de transport (transports urbains et inter urbains, lignes Turbomeca) et de favoriser notamment le co-voiturage.

Une réflexion sera également engagée en interne sur le mode de stationnement à privilégier.

## 3-2 Les pistes de réflexion

Coordonner les offres de transport public, développer des navettes interentreprises, un site de covoiturage dédié etc. figurent parmi les premières pistes à développer.
Le plan d'actions prévu à l'automne prochain permettra de les affiner.

Pour le Syndicat des transports, le développement de l'usage du vélo figure également comme une priorité qui passe par une coordination des actions entre les institutions publiques (Département des Landes, département des Pyrénées-Atlantiques, Agglomération Côte Basque - Adour, Ville de Tarnos…)

## 4 TURBOMECA : UNE ENTREPRISE PHARE DU TERRITOIRE

Turbomeca (Safran) est le leader mondial de la motorisation pour hélicoptères avec plus de 72 000 moteurs produits depuis l'origine de la société. Turbomeca offre la plus large gamme de turbomoteurs, entre 500 chevaux et 3000 chevaux, et dispose de 2 500 clients répartis dans 155 pays. Avec 15 établissements, 18 centres de réparation et de révision, 36 distributeurs et centres de maintenance agréés, et 90 représentants commerciaux et techniques, Turbomeca est implanté sur tous les continents et assure un service de proximité auprès de ses clients.

**Turbomeca : les chiffres clés**

- **N°1** de la motorisation pour hélicoptère
- **1 moteur sur 3** vendu dans le monde est un moteur Turbomeca
- Depuis sa création en 1938, Turbomeca accumulé plus de **100 millions d'heures de vol**
- **Toutes les 9 secondes**, un hélicoptère motorisé par Turbomeca décolle dans le monde
- Il y a actuellement **18 200 moteurs** Turbomeca en service dans le monde
- Turbomeca fabrique environ **1000 de moteurs** par an et en répare plus de **1700**
- Turbomeca est un garant de l'emploi en France avec **300 emplois** créés en 4 ans

Le siège social de Turbomeca est implanté à Bordes, où se trouvent le bureau d'étude et la principale unité de production de Turbomeca. Cette dernière est composée de cinq centres de compétences industrielles (CCI) pour la fabrication de certains sous-ensembles et l'assemblage final des moteurs neufs.
L'effectif de Bordes est de 2 600 salariés.

**L'Etablissement de Tarnos**

Inauguré en 1965, l'établissement de Tarnos a développé ses activités principales qui sont le support, la maintenance et les services des moteurs d'hélicoptères, ainsi qu'une activité industrielle de fabrication de pièces neuves pour les turbomoteurs.
L'établissement de Tarnos a également une activité de formation pour l'ensemble des clients opérateurs de moteurs d'hélicoptère situés en Europe, Afrique et Moyen Orient.
Turbomeca Tarnos est aujourd'hui l'employeur industriel majeur du bassin de vie Pays Basque et sud Landes avec plus de 1 500 salariés. Ce chiffre a triplé depuis la création de l'établissement.

**Contact presse :**
Direction de la communication
de l'Agglomération Côte Basque - Adour
Tel : 05 59 44 74 58